

canadiens. Pourtant, il y a encore des gens qui soutiennent le contraire au Canada.

Nous avons prouvé et nous prouvons actuellement, avec l'*Annuaire du Canada*, que le régime monétaire et bancaire est responsable des ennuis financiers et fiscaux que nous connaissons.

Il n'y a pas que le problème des provinces qui sont aux prises avec le gouvernement fédéral auquel elles demandent une meilleure répartition des taxes que le gouvernement central perçoit. Dans la province de Québec, que nous connaissons le mieux, nous avons des commissions scolaires qui, présentement, sont au seuil de la faillite; le gouvernement provincial est obligé de leur ordonner d'augmenter leurs taxes scolaires, sinon la mise en tutelle leur sera imposée par ledit gouvernement. On oblige donc ces commissions scolaires à augmenter leurs taxes sous peine de ne plus recevoir une seule subvention provinciale pour la construction de leurs écoles ou le paiement de leurs instituteurs et institutrices.

Monsieur le président, c'est là une conséquence de la fiscalité dans le domaine provincial scolaire. Dans le domaine municipal, on est aux prises avec les mêmes problèmes et nous voilà, à Ottawa, aux prises avec des problèmes semblables à un échelon plus élevé. Alors que le gouvernement fédéral seul peut légiférer en matière monétaire, il refuse de prendre ses responsabilités et de faire face à ses obligations.

Que peut-il faire, actuellement, pour décongestionner et déparalyser l'économie générale au Canada? Il s'agit, pour le gouvernement fédéral d'ordonner à la Banque du Canada—si un amendement à la loi est nécessaire, qu'on en présente un—de rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable et moralement bon dans l'ensemble du Canada. A ce moment-là, la Banque du Canada pourrait aider les provinces, les municipalités, les commissions scolaires et les administrations publiques au Canada.

Il n'y a pas d'autre solution. Quand bien même nous entendrions l'honorable chef des socialistes dire à la Chambre que nous avons besoin de plus de centralisation, ce n'est pas avec la centralisation que nous parviendrons au but que nous poursuivons, «la sécurité et la liberté pour l'ensemble des citoyens canadiens», mais par la décentralisation et le respect que nous devons à chaque citoyen canadien, à chaque contribuable canadien.

Tournons les yeux vers ceux qui «contrôlent» l'argent et le crédit. Ce système fut condamné il y a trente-deux ans par Sa Sainteté le pape Pie XI, en 1931, lorsqu'il a dit:

Ceux qui «contrôlent» l'argent et le crédit sont devenus les maîtres de toutes nos vies et sans leur permission, personne n'a plus le droit de respirer.

[M. Caouette.]

C'était vrai il y a dix ans, c'était vrai il y a quinze ans, c'est vrai aujourd'hui; personne n'a le droit de respirer sans le consentement de ceux qui «contrôlent» l'argent et le crédit.

Or, il est établi dans l'*Annuaire du Canada* que la Banque du Canada a un rôle à jouer dans ce «contrôle» monétaire. Eh bien, en tant que législateurs canadiens, ordonnons à la Banque du Canada de jouer pleinement son rôle, non pas un rôle de demi-mesure, un rôle de carcan, un rôle de camisole de force imposée aux citoyens canadiens, mais un rôle de libération nationale en faveur de la personne humaine. C'est ce que nous voulons tous, que nous soyons d'un coin ou de l'autre de la Chambre.

Nous devons admettre que l'économie n'atteindra véritablement ses fins que lorsqu'elle procurera à tous et chacun une part des biens que la nature et l'industrie produisent, et cette part devrait être suffisante pour assurer à chacun une honnête aisance.

C'est autour de cette honnête aisance que les députés du Crédit social et les créditistes par tout le Canada travaillent depuis bientôt vingt ans avec acharnement; ce qui importe pour eux, ce n'est pas de déloger un gouvernement pour le remplacer par un autre, mais d'obtenir des résultats pour la population du Canada. Que le gouvernement libéral, actuellement en fonction, nous donne les résultats que nous désirons et nous serons les premiers à voter pour ce gouvernement-là. Ce qui compte pour nous, ce sont les résultats!

Monsieur le président, il y aura la semaine prochaine des débats sur les résultats de la conférence fédérale-provinciale. Voilà dix ans que nous voyons de ces conférences; nous avons vu des conférences entre les premiers ministres provinciaux, qui ont été changés à la suite d'élections et des gouvernements fédéraux, qui ont été changés par des élections. A un moment donné, le premier ministre de la province de Québec était l'honorable M. Duplessis, aujourd'hui, c'est l'honorable J. Lesage. A un moment donné, dans la province du Manitoba, il y avait tel premier ministre, aujourd'hui, c'est M. Roblin.

C'est ainsi que dans tout le Canada, les premiers ministres provinciaux se réunissent avec le premier ministre du gouvernement fédéral; ils discutent de la fiscalité, mais aucun n'ose s'attaquer à la question monétaire, à la question bancaire, à la question financière, la fondation même de tout ce chaos économique que nous subissons depuis de trop nombreuses années.

Monsieur le président, nous voterons les crédits provisoires, parce que les dépenses